

# Les travailleuses et travailleurs sociaux

## en grève et mobilisation jeudi 4 février !

Depuis de nombreuses années, les professionnel-le-s de la Protection de l'enfance des conseils départementaux dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail et l'impact direct sur les enfants et leurs familles dans l'accompagnement proposé.

La situation est alarmante sur tout le territoire et la crise sanitaire n'a fait que mettre en exergue les difficultés : délais de traitement qui s'allongent, décisions administratives ou judiciaires parfois jamais instaurées, manque de places en établissement d'accueil, adolescent-e-s accueilli-e-s en hôtel, service de prévention qui disparaissent... Aujourd'hui, les professionnel-le-s font l'amer constat que c'est l'intérêt supérieur de la finance qui prime sur celui de l'enfant et des services publics.

Les budgets alloués ne sont jamais revalorisés et partout où les employeurs tentent de faire croire à la mise en œuvre de projets novateurs pour répondre aux missions de Protection de l'Enfance, il ne s'agit en fait que de discours venant masquer les baisses d'effectifs, le gel des salaires, la poursuite de la précarisation des assistant-e-s familiaux-ales, les souffrances au travail et la perte de sens.

Les professionnel-le-s eux, n'ont jamais baissé les bras, ont toujours été présent-e-s et mobilisé-e-s pour assurer comme ils le peuvent leurs missions et surtout être présent-e-s pour proposer un accompagnement éducatif et social de qualité en faveur des enfants et leurs familles.

Il est urgent que les réponses soient à la hauteur des enjeux, portons ensemble nos revendications dans les mobilisations le 4 Février 2021 et réaffirmons que la Fédération CGT des services publics porte un autre projet de société pour l'enfance.

### La Fédération CGT des services publics exige :

- Une revalorisation immédiate des salaires par une augmentation de 10% du traitement ;
- L'obtention immédiate de 10% de postes supplémentaires pour répondre aux besoins de toutes les situations ;
- Une réduction du temps de travail de 10% permettant de lier qualité de vie professionnelles et qualité de vie familiale et des embauches en compensation ;
- Des moyens matériels nécessaires et suffisants pour mener à bien les missions de service public avec équité sur l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins des enfants et familles accompagnés : places en structure collective, en famille d'accueil, en accompagnement en milieu ouvert, etc...
- La priorité des réponses éducatives sur les mesures répressives ;
- Une prévention à la hauteur des enjeux ;
- Le renforcement des partenariats prévention, protection, justice pour une prise en charge à tous les niveaux ;
- La fin de la marchandisation du travail social au profit d'un grand service public de l'action sociale et médico-sociale ;
- Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli.

**Construisons dans l'unité la plus large le rapport de force nécessaire pour une Fonction publique au service de l'intérêt général et du progrès social.**



**Afin de permettre aux personnels de notre champ fédéral de participer aux initiatives de mobilisations qui seront organisées, la fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour mardi 4 février 2021, couvrant l'ensemble des agent-e-s de la Fonction publique territoriale et les salarié-e-s relevant de la partie privée de notre champ fédéral.**



Je adhère !

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Tél. : ..... Courriel : ..... @ .....  
 Collectivité employeur : .....



Fédération CGT des Services publics  
 Case 547 - 263, rue de Paris  
 93515 Montreuil Cedex  
 Tél. : 01 55 82 88 20 — Email : fdsp@cgt.fr  
 Site Internet : www.cgtsservicespublics.fr